

RÉSONANCE FM
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 07 MAI 2015, LA BRESSE

Rapport Moral

Après 4 années de Présidence à Résonance FM, je voudrais à l'occasion de cette assemblée générale, faire un retour sur les événements qui ont animé la vie radiophonique et associative et qui apportent un éclairage sur la situation actuelle de la radio. J'évoquerai essentiellement les aspects associatifs, le rapport d'activité qui vous a été présenté ayant largement abordé la vie radiophonique.

Quelques éléments de contexte tout d'abord. C'est un lieu commun aujourd'hui, de regretter le peu d'investissement associatif des jeunes et des moins jeunes aussi. A Résonance nous le déplorons année après année. Le Conseil d'administration n'a accueilli qu'un nouveau membre en quatre ans et en a perdu plusieurs. Nous notons cependant une stabilité du nombre de nos adhérents, qui continuent à soutenir la radio par leur adhésion mais sans souhaiter s'engager plus avant. Ceci reste un encouragement pour les administrateurs, mais on constate malgré tout une perte d'énergie et une diminution de l'investissement de ces derniers.

Une association, et encore plus une radio locale, a besoin pour exister et vivre dans son territoire de bénévoles impliqués, porteurs d'un projet, et ayant la capacité de se remettre en cause et d'interroger en permanence le sens de leur action. C'est me semble-t-il une des conditions de la poursuite de son activité et de sa nécessaire implication dans les évolutions du monde. Cette implication devant toujours entretenir une distance critique avec la réalité, sous peine de se transformer très vite en acceptation béate de celle-ci.

Il va sans dire, que les bénévoles s'ils sont porteurs d'un projet, doivent le partager avec les salariés qui pour l'essentiel, en sont les chevilles ouvrières et le mette quotidiennement en musique.

A Résonance FM, l'ensemble de l'équipe des bénévoles et par contre-coup celle des salariés, ont dû faire face depuis 4 années, à une suite ininterrompue de problèmes techniques, administratifs et financiers. Je ne reviendrai pas au risque de lasser, sur la longue liste de ceux-ci. J'insisterai en revanche, sur la quantité phénoménale d'énergie et de temps qu'il a fallu consacrer à leur résolution. Cette énergie et ce temps manquèrent à la réflexion de fond évoqué plus haut, et cette absence ne fut pas sans conséquence sur le fonctionnement de la radio, sur sa présence dans le territoire et son image.

Quand en janvier 2014, puis dans les mois qui ont suivi, je fus amené à tirer la sonnette d'alarme sur les difficultés financières structurelles de la radio, je pus constater la distance qui existait dans la perception, par les élus notamment, du rôle de la radio avec la vision que nous en avons et que nous défendons.

Ce hiatus, sans doute en partie conséquence des difficultés à répétition, et du déficit de réflexion qui en résulta, ne fut pas comblé malgré force explications et propositions.

Aujourd'hui, après avoir un an durant, donné tous les éclaircissements possibles sous les formes les plus diverses, tenter de convaincre les élus locaux de se retrouver autour de la même table pour étudier une solution collective, je ne puis donc que constater l'échec de mes tentatives, et en tirer les conséquences. Le problème était à mon sens loin d'être insoluble, il se résume à un besoin structurel supplémentaire de 15 à 20 000 € par an !

Il est vrai que ce constat fut accéléré et conforté par un événement que je ne peux garder sous silence.

Après m'être exprimé publiquement, en dehors de la radio, sur des événements qui n'ont aucun rapport avec elle, quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre qu'en raison de cela, certains élus mettaient en cause le versement éventuel de subventions à la radio.

S'en prendre à la radio au motif que son Président exprime en tant que citoyen des critiques sur un sujet sans rapport avec elle, n'est pas le signe d'une culture démocratique vivante, dont par ailleurs ces mêmes élus semblent se réclamer. Faudrait-il punir les associations dont les Présidents oseraient quelques désaccords avec les politiques menées? Il est vrai que ces méthodes ont vu le jour dans certaines collectivités depuis quelque temps. Comment nomme-t-on ce monde où la critique est sanctionnée voire interdite?

J'affirme ici avec la plus grande énergie, et ceci dans un contexte très préoccupant en matière de libertés publiques, que mon expression de citoyen libre, concernant toutes les questions publiques sans exception, ne saurait, hier, aujourd'hui et demain, d'une part être limitée ou empêchée au motif de mes responsabilités de Président de la radio, et d'autre part, interférer avec la gestion de la radio et mon rôle de Président. Mélanger les genres et vouloir faire «payer» à la radio, les positions sans doute dérangeantes pour certains, de son Président, est le signe d'un délitement fatal de la démocratie et accessoirement d'une médiocrité non moins fatale. Que ceux des élus qui auraient des précisions à apporter et des réponses à faire à mes commentaires et expressions publiques le fasse publiquement. Toute autre attitude n'est pas digne d'un élu du peuple.

Après cette mise au point, je tiens à préciser ce qui suit. Depuis que je suis Président de Résonance FM, je ne suis jamais intervenu directement sur l'antenne, ou indirectement auprès des animateurs de celle-ci pour exprimer les idées qui sont les miennes, qui sont je crois connues, et que j'expose et défends publiquement. Ma conception de la démocratie associative ne l'aurait pas permis.

Ceci étant dit, et cela va mieux en le disant, et afin de laisser le maximum de chance à une solution permettant le sauvetage de la radio, et tout en condamnant les pressions sourdes et indirectes qui se sont exercées, j'ai pris la décision de ne pas me représenter à la présidence de Résonance FM.

Avant de passer le main je voudrais réaffirmer ma conviction qu'il existe une place pour une radio comme Résonance FM sur notre territoire. L'expérience de plus de 25 années et les potentialités présentes plaident dans ce sens. Aujourd'hui il manque 15 à 20 000€ pour que cette aventure continue, et c'est sans doute une nécessité, se renouvelle. Cette somme, représente peu de chose au regard des services que rend Résonance FM sur le territoire, et il serait dommage que ses représentants n'en prennent pas conscience.

Enfin en guise de conclusion provisoire, je voudrais rendre hommage au dévouement des bénévoles du Conseil d'administration, qui dans les situations difficiles qu'a connues la radio, n'ont jamais été tenté par le découragement et la démission. Je veux enfin dire mon respect et mon amitié à la petite équipe de salariés qui bon an mal an continue et continuera, je l'espère, à animer avec professionnalisme cette radio, qui tout compte fait, et malgré les obstacles, ou peut être à cause d'eux, n'a pas démerité.

La Bresse le 07 mai 2015
Dominique Humbert
Président